



Informations communales des villages de CHAMBON-sur-CISSE, de MOLINEUF et d'ORCHAISE

> Journée des associations de Valencisse le samedi 2 septembre



Comme l'année passée, les associations de Valencisse vous présenteront leurs activités le 2 septembre de 14h à 17h30 à la salle polyvalente d'Orchaise. Un moment privilégié pour les découvrir, vous inscrire ou vous y investir.

> Feu de la Saint-Jean

Pour ne pas faillir à la tradition, le Comité des Fêtes de Chambon organise le feu de la Saint-Jean le **samedi 1er juillet** sur le terrain de la Cisse, route d'Onzain.



A partir de 19h, il vous est proposé un repas champêtre avec frites, saucisses, andouillettes, merguez seules ou avec un plateau repas accompagnées d'une entrée et d'un fromage. A la buvette vous pourrez acheter des boissons, l'apéritif et pour le dessert vous aurez le choix entre une crêpe ou une glace. Ambiance musicale pendant le repas. A 21h l'orchestre MIDALAIN commencera à vous faire danser. A la nuit tombante nous allumons le feu. Puis la soirée se poursuit en dansant avec l'orchestre jusqu'à 2h.

Pour permettre au Comité des Fêtes de renouveler l'opération chaque année, venez dîner en famille, avec des amis, avec des voisins. C'est le repas qui permet d'équilibrer financièrement cette soirée. La Présidente.

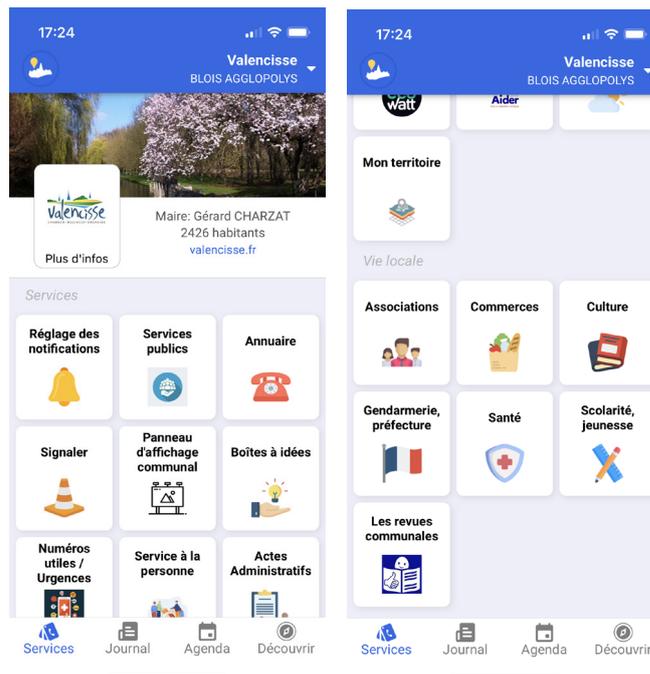
> Le site internet et l'application mobile de Valencisse font peau neuve.

A la suite d'une proposition de financement par le conseil départemental pour toutes les communes du Loir-et-Cher (gratuité jusque mai 2024) et après comparaison avec

notre ancien hébergeur (Koba Civique) le conseil municipal de Valencisse a décidé de changer son hébergeur de site internet et d'application mobile pour passer à **Intramuros**.

IntraMuros est une plateforme mutualisée qui permet d'accéder à toutes les informations d'un bassin de vie, à travers un site internet et une application mobile :

- consultez les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et de celles aux alentours,
- abonnez-vous et recevez les alertes de votre collectivité en temps réel,
- répondez aux sondages, alertez votre mairie,
- consultez l'annuaire communal, abonnez-vous aux notifications de votre association ou d'un commerce,
- consultez le menu de cantine de l'école de vos enfants et bien d'autres choses encore...



Le nouveau site www.valencisse.fr et l'application mobile ont été mis en place au cours du premier trimestre et sont totalement fonctionnels depuis fin mars. Vous devez donc supprimer de vos téléphones l'ancienne application **MonAppCitoyen**, qui n'est plus à jour, et la remplacer par **Intramuros** (voir le flyer joint).

> Travaux de voirie rue de Saint-Lubin

Le début de la 1ère phase d'enfouissement du réseau électrique et téléphonique, rue de Saint-Lubin à Orchaise est prévue **à partir du 12 juin**. Ces travaux vont générer malheureusement quelques perturbations du trafic routier.

Une première étape verra la fermeture de la rue entre la rue d'Herbault et la rue du 11 novembre avec une déviation

par la rue du 11 novembre, puis la fermeture de la rue du 11 novembre avec une déviation par la rue de Saint-Lubin et la rue d'Herbault, puis une circulation alternée rue de Saint-Lubin au-delà de la rue du 11 novembre. Les travaux devraient se terminer vers la mi-juillet.

Plus d'information à retrouver sur l'application *Intramuros*, en particulier une alerte est maintenant diffusée sur notre nouvelle application pour tous travaux de voirie, fermetures exceptionnelles, nouvelles parutions...

> Orchaise : Le café des sports devient « Le Partage »



Ouvert depuis le 8 mai, le bar d'Orchaise renommé Le Partage a été repris par Gaëlle Rochereau et Frédéric Delorme.

« Nous faisons bar, tabac, jeux de la Française des jeux, PMU, Mondial relay, snacking. Le week-end, nous servirons des planches de charcuterie ou de fromages, et une fois par trimestre une soirée à thème, nous disposons aussi d'une salle au 1^{er} qui peut réunir une vingtaine de personnes pour une soirée entre amis », précise Gaëlle.

> Hotel du Pont : réouverture le 27 juin

Le bar-restaurant de l'hotel du pont a été repris par M Sauvé et est fermé depuis le 21 mai pour travaux. Il ouvrira ses portes à compter du 27 juin du mardi au dimanche et de 12h à 22h. Seront proposés des repas classiques les midis (12h-14h) et des Tapas et Planchas le soir à partir de 18h30 (avec animations de temps en temps).

> Promenade artistique

La 18^{ème} édition de la promenade artistique de Molineuf se déroulera les week-ends des **9, 10 et 16, 17 septembre 2023** : les samedis et le dimanche 10 de 14h à 19h, le dimanche 17 de 10h à 18h.

Seront présents dans notre beau village de Molineuf, une cinquantaine d'artistes comme : Nadine Bourgne, Nicolas Monjo, Pierre Sgamma, Roland Avard, Claude Rhein dit le Claudien, KarmaX ainsi que d'autres artistes aussi talentueux. À leur côté, cette année, Nathalie Picoulet, maître pastelliste sera l'invitée d'honneur. Voici une des oeuvres :



Une innovation cette année avec l'organisation d'un symposium de sculpteurs.

L'endroit magique qu'il faut absolument découvrir : la promenade des Rinceaux, où Marie-Laure Hergibo, le collectif des Fées, s'approprient le lieu afin de vous y faire découvrir leurs univers.

Comme chaque année, la promenade artistique de Molineuf a le soutien de divers partenaires : le Conseil Régional, le Conseil Départemental, le Pays des Châteaux, les habitants qui ouvrent les portes de leurs propriétés ainsi que différents sponsors.

Site internet : www.promenadeartistique-molineuf.com

Contact (Tel mairie) : 02 54 70 05 23

> La Ludomobile de la Chrysalide

Skyjo, komojo, triggle, qwirkle, vous connaissez ? Venez tous, petits et grands, jouer avec nous le jeudi **27 juillet 2023** salle des fêtes de la Chambognote de 15h à 18h.



> Programme ALSH - été 2023

« LE PALAIS DES SENS » du 10 au 28 Juillet 2023.

Comme Arthur tu auras l'occasion de voir le palais s'illuminer !

Par la magie des sens, tu devras pour cela retrouver les 5 clés que représentent l'ouïe, le goût, le toucher, l'odorat et la vue pour pouvoir ressortir du palais.



La première semaine tu réaliseras le spectacle musical « les casseroles » qui te conduiront à la clé suivante et ainsi de suite...un grand jeu à épreuves fera appel à tous tes sens sur le thème de l'alimentation.

Tu clôtureras ce séjour par « le repas au palais des sens » en compagnie du chef cuisinier Mirliton.

Sorties envisagées : festival Festimomes, ferme pédagogique à Heugnes, visite de la ferme des trois buissons à Lunay, exposition « le goût du lait » et le jardin des senteurs d'Antonin au château de Valençay avec atelier pâtisseries, des journées piscine et le mini camp à Cloyes-sur-le-Loir au parc du Val Fleuri du 18 au 21 juillet !

Alors prends garde de ne pas être trop longtemps aspiré !

« LE PLEIN DE SENSATIONS » du 21 Août au 1er septembre 2023

La première semaine portera sur des activités sportives à émotions, avec un grand jeu à épreuves sportives.

La deuxième semaine, un air de fête foraine flottera sur l'accueil de loisirs, avec des olympiades, jeux de kermesse et courses de voitures à savon.

Des sorties : Léo parc Aventure accrobranche et baignade au plan d'eau, le sentier pieds-nus de Loisirs Loire Valley, Papea Parc.

Retrouve prochainement tous les programmes sur le site :

centre-loisirs-molineuf.jimdo.com

> Rangement des poubelles

Depuis la nouvelle organisation de ramassage des poubelles (noires et jaunes), celles-ci ont tendance à rester en permanence au bord de la route.

Pour une meilleure esthétique, et pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de les rentrer dans votre propriété (sauf pour les emplacements bétonnés, réservés à cet effet).

> Agglo - Composteurs offerts

Depuis le 1er janvier 2022, Agglopolys met **gratuitement** à disposition de chaque foyer qui le souhaite un composteur ou un lombricomposteur en plastique recyclé afin d'accompagner les habitants dans les changements de tri à venir : En effet à compter du 1er janvier 2024 la loi imposera de trier les déchets compostables à la source. Concrètement il ne sera plus possible de jeter ces déchets dans la poubelle d'ordures ménagères.

Pour réserver votre composteur :

<https://www.agglopolys.fr/3528-le-compostage-individuel.htm>

> Journée Ecocitoyenne

La commune de Valencisse vous propose une journée Ecocitoyenne. Il s'agit de ramasser les déchets : plastiques, papiers ou autres bouteilles sur les bermes qui bordent les routes de votre commune.



Ce sera **le dimanche 3 septembre**.

Rendez-vous à **9h30** devant les mairies de **Chambon**, de **Molineuf** et d'**Orchaise**.

Nous terminerons la matinée par le verre de l'amitié aux Rinceaux.

> Jardinage : attention aux nuisances

Les beaux jours arrivent. Jardinage et bricolage sont des activités très prisées. Toutefois, il est rappelé que l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de générer des nuisances pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, est réglementée.

Les tondeuses, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, etc... peuvent être utilisées :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

> En cas de canicule...



Un **registre des personnes vulnérables** est tenu en mairie.

Ces personnes pourront être systématiquement et prioritairement contactées en cas de déclenchement d'alerte du plan canicule préfectoral afin de vérifier leurs besoins d'aide, de soutien, de visite ou de secours. Ce registre est aussi utilisé en d'autres cas, comme par exemple celui de la pandémie de la Covid.

Toute nouvelle personne désirant figurer dans ce fichier est invitée à se faire connaître auprès du secrétariat des Mairies de Chambon, Molineuf ou Orchaise.

Recommandations :

- Protéger votre habitation : baisser les stores et fermer les volets pendant les heures chaudes côté soleil,
- Faciliter les courants d'air et réouverture tôt le matin

ou en soirée quand la température est plus basse.

- S'hydrater régulièrement, se forcer à boire.
- Utiliser au besoin un ventilateur, un brumisateur.
- Se reposer pendant les heures chaudes et limiter les dépenses physiques.

> Elimination des déchets verts

Il est rappelé que **le brûlage à l'air libre des déchets verts est totalement interdit** (conformément au règlement sanitaire départemental).

Les déchetteries sont à disposition pour les déchets verts, les encombrants et les autres déchets non collectés. Agglopolys met gratuitement à disposition des habitants des broyeurs de déchets végétaux. Le broyat peut ainsi être valorisé sur place par paillage ou compostage.

> Consommation d'eau

Nous relayons l'appel national, visant à économiser l'eau. Celle-ci devient un bien de plus en plus précieux et l'été s'annonce très sec.

Évitons le gaspillage et chaque fois que cela est possible, il est recommandé de récupérer les eaux de pluie pour préserver les nappes.

> Prévention des incendies

A l'approche de l'été, quelques rappels concernant **les restrictions d'allumage de feu** (arrêté préfectoral du 6 juillet 2004) :

- Il est défendu à toutes les personnes autres que les propriétaires de terrains boisés de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois, forêts, plantations, reboisements et landes... (Article R322.1 du Code Forestier).
- Prescriptions pour les propriétaires et ayants droit de terrains boisés du 1er mars au 30 septembre :
 - » interdiction de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200m des bois, forêts, plantations, reboisements et landes..., sauf dérogation par le Préfet.
 - » les feux types «Méchoui» et «barbecue» sont interdits sauf installations fixes (dépendances d'habitations).

Par ailleurs il est rappelé l'**obligation de débroussailler** sur une profondeur d'au moins 50 mètres pour les terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts dans les cas suivants :

- aux abords des habitations et autres constructions,
- aux abords des voies privées donnant accès à ces habitations,
- sur les terrains situés dans les zones urbaines délimitées par un plan local d'urbanisme.

Le maire est chargé de contrôler le débroussaillage. En cas de carence du propriétaire, la commune peut s'y substituer d'office. Le maire peut assortir ses mises en demeure d'une astreinte de 100 euros par jour de retard.

> Feux d'artifice

Il est rappelé aux particuliers qui désirent **réaliser un tir de feu d'artifice sur la commune** qu'ils doivent **en faire la demande à la mairie au minimum 15 jours avant la date du tir**.

Une autorisation leur sera délivrée après étude de la demande et examen des mesures de précaution en vigueur.

> Infos Pratiques

> Mairies

Mairie de Valencisse (Molineuf Place du 11 Novembre 1918)

Tél. 02 54 70 05 23

Horaires : du mardi au vendredi : 15h00 - 17h30
samedi : 09h00 - 11h30

Mairie annexe d'Orchaise (8 route d'Herbault)

Tél. 02 54 70 02 90

Horaires : lundi et jeudi : 15h00 - 18h00

Mairie annexe de Chambon-sur-Cisse (rue du Maréchal de Lattre de Tassigny)

Tél. 02 54 70 03 48

Horaires : mardi : 15h00 - 18h00
vendredi : 09h00 - 12h30

> Bibliothèque

Place du 11 novembre 1918 (dans la mairie au 1^{er} étage)

Tél. 02 54 70 01 40

Horaires : mercredi : 16h00 - 18h00
vendredi : 16h00 - 18h00
samedi : 10h00 - 12h30

Adhésion annuelle : 13 € par famille

> Agences postales et commerces

Agence postale de Molineuf (dans la Mairie)

Tél. 02 54 70 05 23

Horaires : du mardi au vendredi : 15h00 - 17h30
samedi : 09h00 - 11h30

Agence postale d'Orchaise (3bis, route d'Herbault)

Tél. 02 54 70 02 00

Horaires : du lundi au samedi : 09h00 - 11h30

Point poste de Chambon & VIVAL (rue de la Poste)

Tél. 02 54 70 02 45 - Pickup Mondial relais

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 08h00 - 13h00 et 15h30 - 19h30
mercredi et dimanche : 08h00 - 13h00

Boulangerie d'Orchaise (B. GAVEAU - Place des Fêtes)

Tél. 02 54 70 09 32

Horaires : du mardi au samedi : 06h45 - 13h00 et 15h30 - 19h00
dimanche : 07h30 - 13h00

Le Partage (ex-Café des sports) (Orchaise)

Tél. 02 54 70 06 72 - Service de relais-colis, snacking le midi en semaine, planches le samedi et le dimanche

Horaires : du lundi au vendredi : 06h30 - 19h30
samedi : 08h00 - 20h00
dimanche : 08h00 - 16h00

Hôtel-Bar/Restaurant du pont (Molineuf)

Tél. 02 54 70 04 26

Horaires (à partir du 27 juin) : du mardi au dimanche : 12h00 - 22h00

La Lettre thé (Molineuf)

Tél. 06 81 94 95 37

Salon de thé, ateliers dessin, sophrologie, couture, repair café
Horaires : mercredi, vendredi, samedi et dimanche : 14h00 - 19h00

Salon de coiffure CAP'COIFF (Sylvie Plateau - Molineuf)

Tél. 02 54 70 18 71

Horaires : du mardi au vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30
samedi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30

Bar de la Cisse « La Buinotte » (Chambon)

Tél. 02 54 70 02 19 Bar-Restaurant, cave à vin, tabac, presse, gaz.

Horaires bar :

mardi et mercredi : 08h15 - 13h00
jeudi, vendredi, samedi : 08h15 - 13h00 et 18h30 - 20h00
dimanche : 08h45 - 13h00

Restaurant : vendredi soir, samedi soir et dimanche midi (mai-octobre)
mardi au vendredi midi (novembre-avril)

> Déchèteries

Molineuf :

samedi : 09h00 - 12h15

Herbault :

lundi et mercredi : 14h00 - 17h30
samedi : 09h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30

Chouzy-sur-Cisse :

lundi, mardi, vendredi et samedi : 9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30
mercredi : 9h00 - 12h30

Agenda

Juin

- > vendredi 9 - Conseil municipal - sénatoriales - Mairie - 20h00
- Conseil municipal - Mairie de Molineuf - 20h30
- > samedi 10 - Gala de danse (ASLO Danse) à Orchaise - 20h
- > vendredi 16 - Concert Choesia à Orchaise - 20h30
- > dimanche 18 - Commémoration à Chambon - 18h
- > vendredi 23 - Randonnée nocturne (La Molineuvoise) à Molineuf - 22h
- > samedi 24 - Randonnée active (ASLO Plurielles Energies) à Orchaise - 16h30
- > vendredi 30 - Fêtes des écoles

Juillet

- > samedi 1 - Tournoi Foot inter générationnel (ASLO Foot) à Orchaise
- Fête de la Saint-Jean (Comité des Fêtes) à Chambon - 17h
- > vendredi 7 - Conseil municipal - Mairie de Molineuf - 20h30

Fête Nationale :

- > mercredi 13 - Repas, défilé, feu d'artifice à Chambon 19h
- > jeudi 14 - Repas, jeux, pot de l'amitié à Molineuf 11h45
- Repas, défilé, feu d'artifice, bal à Orchaise 19h
- > jeudi 27 - Ludomobile de la Chrysalide à Chambon - 15h à 18h

Aout

- > lundi 15 - Bric à Brac (Comité des Fêtes) à Molineuf
- Concert (Amis de Saint-Secondin) à Saint-Secondin - 18h
- > dimanche 27 - Fête de la Saint-Barthélémy à Orchaise
- Concentration de vieilles voitures et bourse d'échange de pièces détachées (Comité des Fêtes) à Chambon - 9h à 20h

Septembre

- > samedi 2 - Journée des associations à Valencisse (3 villages) - 14h
- > dimanche 3 - Journée ÉCO-CITOYENNE à Chambon, Molineuf et Orchaise - 9h30 devant la Mairie de chaque village.
- > samedi 9 - Promenade artistique de Molineuf - 14h à 19h
- > dimanche 10 - Pique-nique communal à Chambon
- Promenade artistique de Molineuf - 14h à 19h
- > samedi 16 - Promenade artistique de Molineuf - 14h à 19h
- > dimanche 17 - Promenade artistique de Molineuf - 10h à 18h
- > vendredi 22 - Conseil municipal - Mairie de Molineuf - 20h30